Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20261002-26_07_115-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 30/09/2026

Date de la convocation
24/09/2026

L' an 2026, le 30 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
24/09/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, MARTINET Solange, PEDRONO Rozenn, PERON Carinne, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

Absent(s) ayant donné procuration : Mme GABOREL Nadine à Mme AMIOT Marie-Noëlle, M. NOEL Valentin à Mme PERRÉ Corinne
Absent(s) : M. CONNAN Anthony

Secrétaire de séance : M. CHARLO Romain

Réf : 26-07-115

Objet : MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RÉNOVATION THERMIQUE DU RESTAURANT SCOLAIRE - ATTRIBUTION DU LOT N°1 - ARTICLE R.2122-2-3° DU CCP

A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire expose :
La date limite de dépôt des offres pour le marché de rénovation thermique du restaurant scolaire était fixée au lundi 7 septembre 2026 à 17 h 30. Le lot n°1 « Maçonnerie – Gros-œuvre – démolitions - VRD » a été déclaré infructueux en raison d'une absence d'offre.
Elle précise que l'estimation établie par le maître d'œuvre pour le lot n°1 est de 14 873,85 € HT.
Dans ces conditions, il est proposé d'attribuer ledit marché en application de l'article R.2122-2-3° du Code de la commande publique, lequel stipule que « *l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque, dans les cas définis ci-après, soit aucune candidature ou aucune offre n'a été déposée dans les délais prescrits* », dans le marché présent, il s'agit du cas d'un « *Marché répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure aux seuils de procédure formalisée* » (3e alinéa de l'article R2122-2).
Réunie le 28 septembre dernier, la commission des marchés à procédure adaptée a proposé d'attribuer le lot n°1 à l'entreprise JUSTIN COUP DE MAIN.

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20261002-26_07_115-DE

Madame le Maire demande au Conseil municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Autorise** Madame le Maire à signer le marché public suivant :

Programme : travaux de rénovation thermique du restaurant scolaire – rue du 19 mars 1962.
Lot 01 : « Maçonnerie – Gros-œuvre – Démolitions - VRD »
Entreprise : SARL JUSTIN COUP DE MAIN – N°3 La Ville au Cours en Tregranteur à Guégon (56120)
Montant du marché : 12 087,95 € HT.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de GUEGON * 56 (Morbihan) *